



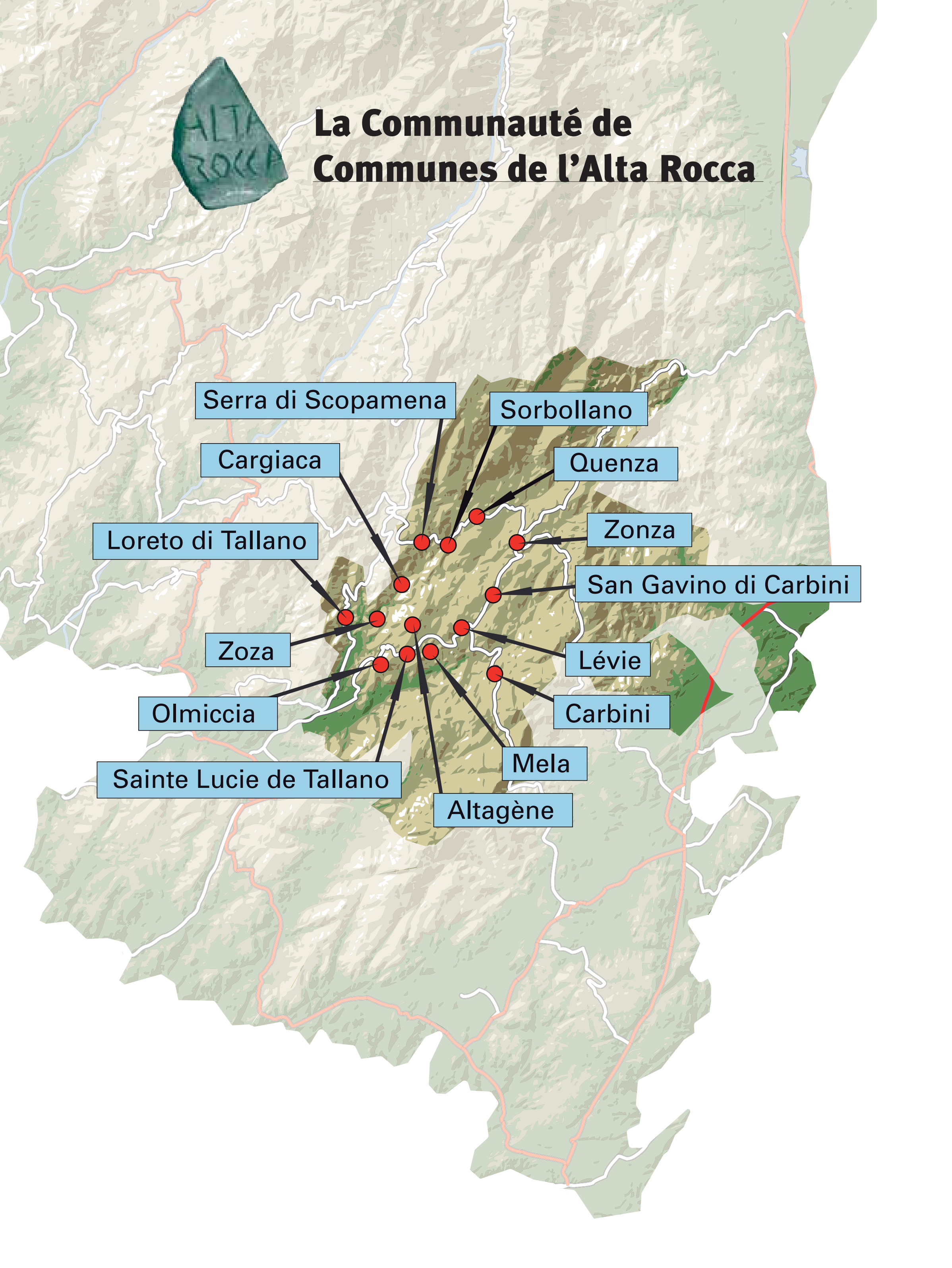




L'Alta Rocca en actions






La Communauté de
Communes de l'Alta Rocca
Serra di Scopamena
Sorbollano
Cargiaca
Quenza
Zonza
Loreto di Tallano
San Gavino di Carbini
Zoza
Lévie
Olmiccia
Carbini
Mela
Sainte Lucie de Tallano
Altagène

Unis pour agir

Le district de l'Alta Rocca a été créé en 1991 par la majorité des élus des cantons de Tallano-Scopamena et Lévie.
Ce premier district rural, à fiscalité propre, regroupait alors douze des seize communes que comportent ces deux cantons.
Le président de cette intercommunalité, de 1991 à 2001, fut le sénateur-maire de Lévie, Louis-Ferdinand De Rocca Serra.
En décembre 2000, le district est transformé en Communauté de Communes de l'Alta Rocca, rejointe en 2002 et 2004 par les communes de Mela et de Quenza.
Élu en avril 2001 à la présidence de la communauté de communes, j'en assume les compétences à la tête d'une équipe d'élus volontaires et altruistes. Unis par une haute idée de l'intercommunalité tournée vers l'avenir, par la mutualisation de projets et par la mise en commun des différentes expériences, nous défendons la prise en compte du territoire dans son ensemble, résultant de la complémentarité mer-montagne.
Soucieuses de mettre en commun leurs compétences, ces communes ont fait le pari de s'unir pour affronter la désertification et rompre l'isolement. En effet, suite au transfert de compétences qui pèse sur ces petites collectivités, celles-ci voient leurs moyens fondre comme neige au soleil alors que leurs responsabilités et leurs devoirs croissent de décrets en textes de lois, de plus en plus contraignants.
Le challenge qui se pose à nous est de refuser la fatalité : la ruralité n'est pas un handicap. Notre mission est de trouver les moyens de faire vivre ce territoire avec les populations qui ont fait le pari de résider et de travailler chez eux, en surmontant les difficultés.
Il est primordial de mettre en avant et d'exploiter nos atouts :

- *La beauté de nos sites, qu'il faut à tout prix préserver, gérer et valoriser,*
- *l'accompagnement des différentes politiques, sociales et culturelles sur le territoire,*
- *la contractualisation avec les différents partenaires ayant en charge le développement économique et touristique en zone rurale.*

Forti saremu sé uniti semu.



Par Antoine Gréani.

Des élus à votre écoute

Le Président

Antoine GRÉANI

Les vice-présidents

1er VICE-PRÉSIDENT
Jean-Paul ROCCA SERRA

2e VICE-PRÉSIDENT
Jean-Pierre ARII

3e VICE-PRÉSIDENT
Jacques PIETRI

4e VICE-PRÉSIDENT
Edmond ROCCA SERRA

5e VICE-PRÉSIDENT
Sébastien ROCCA SERRA

6e VICE-PRÉSIDENT
Joseph FILIPPI

7e VICE-PRÉSIDENT
Don-Pierre PIETRI

Les conseillers

ALTAGÈNE
François SIMONPIETRI
Alain MATTEI

CARBINI
Fernand CUCCHI
François MARCELLESI

CARGIACA
Don-Jacques DE ROCCA SERRA
Paul NICOLAI

LORETO DE TALLANO
Jean-Pierre ARII
Jean-Luc SERRA

LÉVIE
Vincent GALLUCCI
Joseph FILIPPI
Joseph FORTINI
Jacques SERENI

MELA
Yvan CHIAVERINI
Antoine PERONI

OLMICCIA
Désiré SUSINI
Yvan GIOVANNANGELI

QUENZA
Joseph ANTONA
François MILANINI

SAN GAVINU DI CARBINI
Don-Pierre PIETRI
Michel BERETTI
Jacques SIMON
Dominique-Lazare BERETTI

SAINTE LUCIE DE TALLANO
Antoine GRÉANI
Jules BARTOLI
Alexandre MARCELLESI
Bernard PERONI

SERRA DI SCOPAMENA
Jean-Paul ROCCA SERRA
Louis ROCCA SERRA

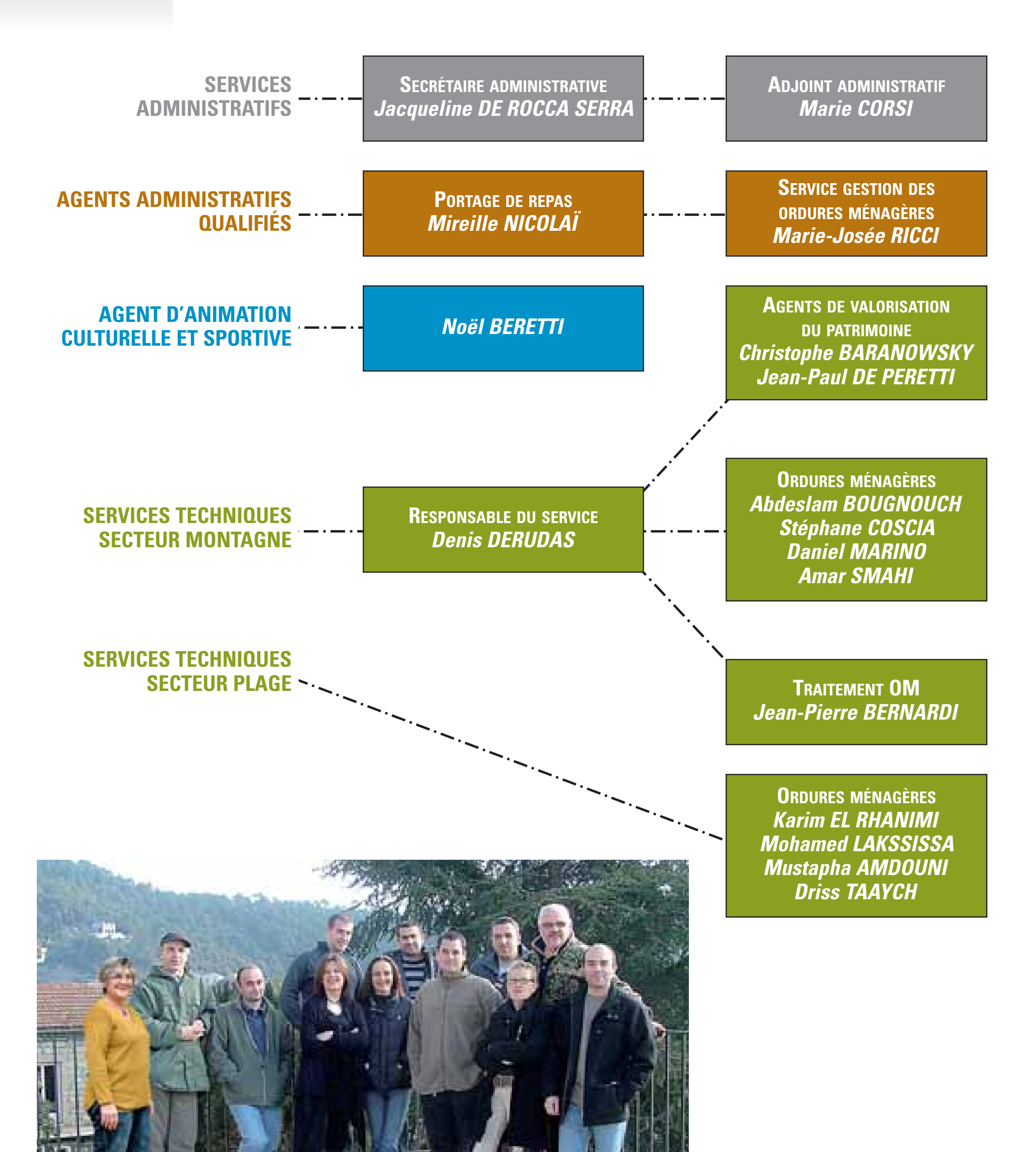
SORBOLLANO
Dolis QUILICHINI
Jacques PIETRI

ZONZA
Sébastien ROCCA SERRA
Henri-Paul AGOSTINI
Pierre-Paul DEGORTES
Mathilde FEDI
Don-Salvat GIANNI
Gérard ORSETTI

ZOZA
Paul GIULIANI
Edmond ROCCA SERRA

SOMMAIRE

6 Un personnel à votre service



L'équipe du secteur montagne.

L'innovation au cœur du développement rural

La structure, établissement public de coopération intercommunale, associe les communes d'Altagène, Carbini, Cargiaca, Lévie, Loreto de Tallano, Mela, Olmiccia, Sainte Lucie de Tallano, San Gavinu di Carbini, Serra di Scopamena, Sorbollano, Quenza, Zonza et Zoza.

> Les compétences :

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

- Établir un schéma directeur d'aménagement rural afin de réaliser des équipements d'intérêts communautaires.
- Réfléchir sur l'élaboration d'une charte paysagère d'intérêt communautaire en zone de montagne.
- Conseiller les communes dans l'élaboration de leur document d'urbanisme afin d'avoir une cohérence sur le développement du territoire.
- Être l'interlocuteur privilégié d'EDF dans le cadre de la construction du barrage du Rizzanèse.
- Co-financer, avec les institutionnels concernés, des études pour la réalisation d'aménagement collectif ayant pour objet le développement touristique.
- Mise en œuvre d'une signalétique, aménagement et gestion des sites en partenariat avec les communes concernées.

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Aménager, entretenir et gérer les zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique d'intérêt communautaire.
- Réaliser des études à caractère économique et touristique.
- Développer et valoriser les actions en faveur du tourisme culturel.
- Mettre en place un plan d'aménagement de sentiers de randonnées et de circuits thématiques.
- Restaurer le petit patrimoine bâti dans le cadre d'opération de valorisation thématique, de circuits du patrimoine.
- Mise en valeur, gestion et promotion des sites archéologiques sur le territoire de l'Alta Rocca non exploités à ce jour.
- Participer au financement et à la mise en place de la politique de tourisme à travers le pôle touristique Sud Corse. C'est une mission qui doit être conduite avec d'autres intervenants publics ou privés, en accord avec la politique régionale mise en place et avec la recherche de programmes en partenariat avec l'Europe, l'État et la région...



EDF présente le lancement des travaux du barrage aux élus locaux.



Restauration d'un sentier du patrimoine, à Serra di Scopamena.

Compétences de la CCAR

- Mettre en place des actions incitant à la création d'emplois, organiser en partenariat avec les structures compétentes, telles l'Agence pour l'emploi, la Chambre de Métiers de la Corse du Sud, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corse du Sud, le GRETA, des formations et des stages structurants pour le territoire et son tissu économique.



LOGEMENT ET CADRE DE VIE

- Élaborer et mettre en œuvre un programme d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.
- Mettre en place des actions concernant l'organisation et la gestion des services de proximité qui ont pour but d'améliorer le bien être des personnes âgées (portage de repas, de médicaments...).
- Mettre en place un dispositif pour favoriser l'épanouissement de l'enfant.
- Mettre en place un programme d'animations éducatif de type Contrat Éducatif Local.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

- Éliminer et valoriser les déchets ménagers et assimilés pour ce qui est de la collecte et du traitement.
- Mettre en place la collecte sélective sur le territoire de l'Alta Rocca.
- Mettre en place un programme intercommunal de prévention contre les incendies.

> Le fonctionnement

La communauté de communes est administrée par le conseil dit conseil de communauté.
Le conseil de communauté est composé de délégués des communes, élus par les conseils municipaux, à raison d'une répartition amiable.
Le conseil de communauté choisit parmi les membres du bureau, un président et quatre vice-présidents.



Le Contrat Éducatif Local

La Communauté de Communes de l'Alta Rocca mène, depuis 12 ans, une politique destinée à favoriser l'accession aux activités sportives et culturelles pour tous les enfants de l'Alta Rocca.
Le Contrat Éducatif Local (CEL) sert cette politique en réunissant les partenaires institutionnels. Ainsi la CCAR, l'Éducation Nationale, la Collectivité Territoriale de Corse, le Conseil Général de la Corse du Sud et la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports apportent chacun leur contribution à cette opération, dont le coût total s'élève à 63 222 euros. La Direction régionale de la Jeunesse et des Sports gère les aides financières, le suivi des actions est sous la responsabilité du comité local de pilotage composé des partenaires institutionnels, des chefs d'établissement et enseignants, ainsi que des associations prestataires.



> Développement local au service des enfants

Le CEL est souscrit pour une durée de 3 ans, avec des évaluations intermédiaires garantissant une bonne utilisation du dispositif au service d'une véritable politique de développement local. Il permet l'élaboration et la mise en œuvre d'actions en direction des enfants et des jeunes en favorisant :

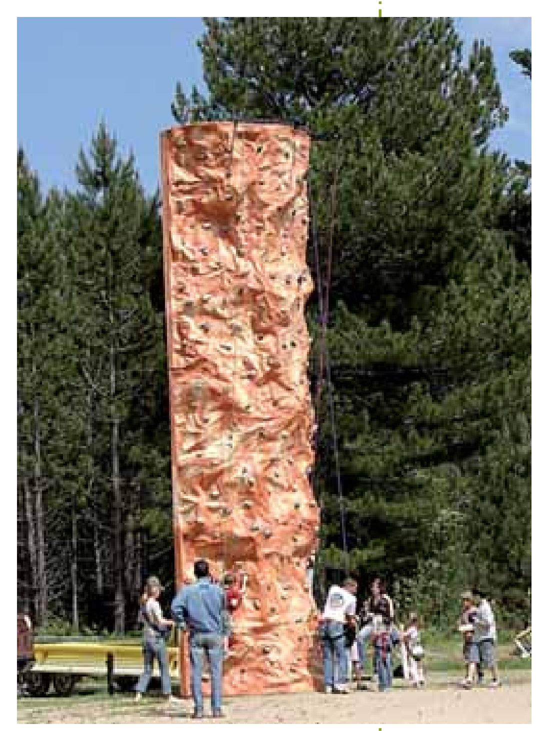
- l'accessibilité des enfants aux activités sportives et culturelles en milieu rural,
- la réussite scolaire et sociale,
- l'épanouissement de leur personnalité,
- les rencontres intercommunales,
- la lutte contre la désertification,
- l'accessibilité à la diversité des connaissances, des lieux de savoir et de pratiques.



Le CEL compte à ce jour 220 enfants pouvant bénéficier de ce service dispensé sur trois périodes du temps de l'enfant :

LE HORS TEMPS SCOLAIRE

Les activités proposées par le CEL en **hors temps scolaire** : Football, montagne, cheval, judo, tennis, sculpture, escalade...



Le CEL, c'est une multitude

> Témoignages

Marie-Ange Biasini, déléguée Jeunesse et Sports : *"Les actions menées par le CEL permettent d'initier le développement rural, de maintenir la population et surtout d'atteindre une équité territoriale"*

Noël Beretti, agent d'animation CCAR : *"Un contrat qui permet d'offrir aux enfants un panel d'activités variées, un accès gratuit à l'activité, – point non négligeable – qui permet de dépasser ce qui se fait en milieu urbain... Dans la conception même du contrat, nous essayons d'être à l'écoute du tissu associatif local, des parents, des enseignants... auxquels nous tentons de répondre favorablement malgré les difficultés liées au monde rural comme, par exemple, le manque de structures sportives... La vocation du CEL, par le sérieux et la compétence des intervenants, permet d'accéder à l'obtention de diplômes validant, au plan national (passage de ceinture, de galops...) Le point positif du CEL c'est qu'il favorise une multitude de regroupements, d'échanges qui font de l'Alta Rocca un vaste terrain de jeux..."*

Stéphane Deguilhem, intervenant : *"Le but de l'activité sculpture est d'initier le jeune public aux techniques du travail du bois. La réalisation de sculptures choisies par les enfants, avec un thème qui leur est personnel, leur permet de développer l'esprit de création. Cette démarche permet également de mieux connaître une matière première et notre patrimoine grâce à la découverte de nos forêts, riches par la diversité des essences locales."*





LE TEMPS SCOLAIRE

Exemples d'activités financées en partie par le CEL :

- Séjour à la Casa Marina de Galeria de l'école de Zonza ;
- Séjour à Savaggia, Vizzavona, de l'école de Sainte Lucie de Tallano ;
- Stage d'orientation montagne à Bavella pour l'école de Lévie ;
- Participation à la journée de la pêche pour l'école de Quenza ;
- Journées USEP à Propriano pour l'ensemble des écoles ;
- Journées du patrimoine au Musée de Lévie ;
- Journées de travail en collaboration avec la cinémathèque de Porto Vecchio.



d'activités gratuites pour les enfants



LE TEMPS PÉRI-SCOLAIRE
Musique, tennis de table, gymnastique-fitness.

> Des activités accessibles à tous les enfants

Outre la dimension éducative et pédagogique de cette opération, il faut en souligner le caractère social. En effet, l'adhésion des enfants à ces activités s'effectue sans contrainte financière importante, l'objectif étant l'accessibilité à tous. L'action menée par la CCAR permet d'offrir aux enfants vivant dans notre micro-région la possibilité d'accéder à un large éventail d'activités qui ne soit pas figé mais au contraire en constante adaptation avec les besoins de l'enfant.



> Témoignages



Jérôme Franchi, Parc Naturel Régional de Corse Éducation environnement secteur Alta Rocca :
"L'intérêt du CEL, pour le Parc, réside principalement dans la source de financement complémentaire qui en résulte, dans le cadre des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.
Les actions du genre "École de la Mer", "La rivière m'a dit" ou "Life Truite Macrostigma" ont des budgets qui sont surtout destinés à l'achat de matériel pédagogique, et ne sont pas suffisamment importants pour prendre en compte tout ce qui est transport.
Le CEL nous a permis d'effectuer des sorties sur le terrain avec ces écoles. De ce fait les scolaires ont eu une meilleure approche de ce qu'ils avaient vu en classe.
Le CEL nous permet de travailler aussi sur d'autres actions du type "course d'orientation" qui ont été réalisées avec les collégiens de Lévie.
La dernière action en date est la mise en place du tri sélectif.
Ce projet a pour mission de sensibiliser le public scolaire à cette action.
Les opérations de sensibilisations sont en cours, et ont pour but de fait prendre conscience aux jeunes, à l'aide de différents outils pédagogiques, le "pour quoi" du tri."

Politique sociale : habitat,

Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont pour objet la réhabilitation du parc immobilier bâti.
Elles tendent à améliorer l'offre de logements, en particulier locatifs. Elles sont mises en œuvre dans le respect des équilibres sociaux et la sauvegarde du droit des occupants.
L'OPAH se traduit concrètement par un panel d'aides financières à la réhabilitation en direction des particuliers et des collectivités locales : propriétaires occupants, propriétaires bailleurs.
La Communauté de Communes a lancé en 2000 une OPAH sur une durée de 3 ans.





> OPAH encore plus attractive en 2007

Suite aux besoins grandissants de demandes de réhabilitation et vu le réel succès de la précédente OPAH la Communauté de Communes a décidé de relancer une nouvelle Opération Programmée de l'Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH RR).
Cette opération OPAH RR avec des taux d'aides beaucoup plus attractifs et des objectifs plus importants permettra une réelle mise à niveau du parc de logement sur notre territoire et s'inscrira dans une démarche globale de développement.
Elle débutera au 2e trimestre 2007.

dossiers et de logements entre 2000 et 2003

DOSSIERS ANAH DÉPOSÉS

86 logements déposés pour 144,28 % des objectifs ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat).

- **1 190 150 € de travaux**
- **441 980 € de subventions d'État**

DOSSIERS PAH DÉPOSÉS

PAH (Primes à l'Amélioration de l'Habitat) sur 3 ans (70 logements).

- **795 970 € de travaux**
- **207 890 € de subventions d'État**
- **70 740 € de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC)**

SOIT AU TOTAL

- **1 986 120 € de travaux**
- **720 610 € de subvention ANAH + PAH + CTC**

portage de repas, emplois

En février 1997, dans le cadre d'un plan d'action contre la dépendance initiée par le service social de la MSA, les Aînés Ruraux de l'Alta Rocca, en partenariat avec l'Association de Gestion pour l'Accueil et le Logement des Personnes Âgées (AGALPA) créent un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées, isolées ou dépendantes. La mise en place de ce service a été approuvée par la DASS, la DDTEFP et l'ensemble des partenaires sociaux de la microrégion.
La Communauté de Communes de l'Alta Rocca assure dorénavant ce service. Aussi, elle a dû acquérir un véhicule adapté (caisson isotherme) permettant la livraison des repas conforme aux normes de sécurité et d'hygiène. Compte tenu de la croissance qu'a pu connaître ce service au cours des années, la CCAR procède à un appel d'offres public à la concurrence pour la confection des repas. Le Foyer Maria De Peretti assure cette prestation, sur la base de prescriptions sanitaires strictes : qualité des produits, contrôle bactériologique, contrôle de satisfaction.

> Témoignages

Mireille Nicolaï, employée de la CCAR, *"Il y a beaucoup de personnes âgées seules dans nos villages, plus qu'on ne pense, et qui ne demande qu'une chose, un peu de mon temps, ce que je leur accorde avec plaisir.*



> Favoriser le maintien à domicile

Toutes les communes de l'Alta Rocca bénéficient du portage de repas, le véhicule effectue une tournée journalière pour un total de 25 000 km par an pour pouvoir couvrir notre vaste territoire.
De mai 1998 à décembre 2006, 55 291 repas ont été livrés. Il est possible de constater une hausse de l'activité et de la demande durant les mois de juillet, août et septembre et une certaine stabilité de 400 repas en moyenne pour les autres mois.
Outre le rôle social de maintien à domicile de la population âgée, isolée ou dépendante, les services de proximité créent de l'emploi et injectent une activité dans l'économie locale. De plus, la livraison des repas permet une visite fréquente aux personnes âgées, leur permettant de rompre la solitude, l'espace d'un moment, un temps de convivialité.
Il est important de souligner la complémentarité des services sociaux sur l'ensemble du territoire. l'ADMR, présente sur le secteur depuis plus de 30 ans, effectue un vrai travail de proximité avec ses différents services, les aides à domicile, le SIAD et aussi la présence d'un EHPAD géré par l'association AGALPA.

> Favoriser l'insertion en milieu rural

Afin de prendre en compte la mise en cohérence des politiques de développement économique, d'emploi et d'insertion, la CCAR a intégré, en 2006, l'association "Maison de l'Emploi du Sud de la Corse".
L'objectif est de remédier à la problématique de l'insertion en milieu rural caractérisée par les points suivants :

- Pénurie d'emplois à l'année ;
- Manque de formation pour les déscolarisés ;
- Problème de logement ;
- Déficit en structures périscolaires ;
- Carence des transports en communs.

Des permanences sont assurées à la CCAR, mensuellement.

La gestion des déchets ménagers

La qualité des paysages, de la faune et de la flore en Alta Rocca, fait de la protection de l'environnement une des priorités de la Communauté de Communes.
Dans le cadre de la loi de 1992, relative aux déchets, un Plan Interdépartemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PIEDMA), conforme aux exigences du Ministère de l'Environnement, a été élaboré afin d'harmoniser la politique de gestion des déchets sur le territoire insulaire.
Après la présentation du PIEDMA devant l'Assemblée de Corse, ce dernier a été approuvé par arrêté préfectoral le 16 décembre 2002.
Dès lors, obligation est faite aux communes et communautés de communes de se mettre en conformité avant juin 2007.
Soucieuse d'une meilleure gestion des ordures ménagères, la CCAR avait devancé la démarche en résorbant des dizaines de décharges sauvages.
Aujourd'hui, elle est résolument engagée dans la mise en place d'une politique de valorisation des déchets.

La collecte des ordures a permis la création de huit emplois.



TERRITOIRE ET DÉMOGRAPHIE

> Parmi les 14 communes qui intègrent la Communauté de Communes de l'Alta Rocca, deux d'entre elles (Zonza, San Gavinu di Carbini), disposent d'une façade littorale.

> On distingue une zone montagneuse à dominante rurale en habitat dispersé, composée de nombreux hameaux isolés, et une zone côtière périurbaine marquée par une forte activité touristique. Les deux communes concernées par la zone littorale produisent 60 % du volume global de déchets de la CCAR. La forte activité estivale sur l'ensemble du territoire fait croître très fortement pendant une courte période, les volumes de déchets à éliminer.

> La population résidente sur l'ensemble du territoire compte 5186 habitants en 2002.

> La superficie concernée est de 475,49 km^2.

> La densité au km^2 place le territoire à 10,9 habitants.

> En période de forte saisonnalité (13 semaines d'été), la population est multipliée par 3 en zone montagneuse, par 5 en zone littorale.

> Objectifs

Le schéma d'intégration de la collecte sélective est réalisé dans une triple perspective :

- Réduire les impacts sur l'environnement, causés par un système de gestion des déchets hors normes et non conforme, au regard des obligations législatives et réglementaires récentes.
- Maîtriser à terme, les coûts générés par le système de gestion de la filière de traitement et d'élimination des déchets.
- Assurer sur les périodes transitoires, la prise en charge des différents flux de déchets, produits sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca.

> Projets en cours

La CCAR, a validé en septembre 2005, la mise en place de plusieurs mesures, déclinées sous forme d'actions opérationnelles, qui ont permis, avec le

pour un développement durable



soutien financier croisé de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), et de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (ADEME), de concrétiser les objectifs du schéma sur 5 années, et dès 2006, de lancer plusieurs opérations :

- La mise en place du système de tri sélectif sur la CCAR, accompagné d'un schéma de communication et de pilotage adapté et d'une négociation avec les filières mises en place.
- L'installation d'une déchetterie rurale sur la partie littorale de la commune de Zonza (Sainte Lucie de Porto Vecchio).
- La résorption progressive du site de Falzagina sous sa forme actuelle et l'installation d'une déchetterie rurale au bénéfice du bassin montagne du territoire.

> Situation actuelle

- Le gisement annuel global tous déchets confondus sur le territoire de l'étude est de 5 500 tonnes en 2005.
- La charge surfacique du gisement est de 12 tonnes au km².
- La collecte des déchets est en trois flux (ordures ménagères, encombrants, verre en point d'apport volontaire).
- Les établissements publics et les commerces mélangent leurs déchets aux OM.
- Les déchets ménagers ne sont pas triés, ils sont collectés en mélange.
- La forte proportion dans le gisement global, de verre et de cartons produits par les activités commerciales et touristiques, notamment en saison, et la nécessité de prendre en charge les déchets de certaines collectivités publiques, ainsi que les déchets de soin, entraîne des coûts de gestion disproportionnés.

POURQUOI TRIER LES DÉCHETS ?

POUR PRÉSERVER L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES NATURELLES
Le recyclage du papier limite la déforestation.
Celui du vert préserve des tonnes de sable.
Celui des bouteilles de plastique épargne le pétrole.

POUR RECYCLER LES EMBALLAGES
Grâce au tri et au recyclage des emballages ménagers, nos déchets ont une seconde vie.

POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT
Par la fin des décharges qui souillent le paysage.
Pour éviter l'effet de serre et les pollutions atmosphériques en limitant le volume des déchets résiduels.

Soyez sélectifs, triez !

> Dans les containers jaunes

> **ON MET, AVEC LEUR BOUCHON : les bouteilles et flacons en plastique quelle que soit leur taille : les bouteilles de soda, d'eau, d'huile, de lait, de soupe, les flacons d'adoucissant, de lessive, de liquide vaisselle, de mayonnaise, les conteneurs à vin, les flacons plastiques de shampoing, de bain moussant, de gel douche…**

> **ON MET, SANS LES LAVER MAIS EN LES VIDANT BIEN : les briques alimentaires même avec leurs bouchons, les bidons de sirop, les boîtes de conserve, les canettes, les aérosols (même ceux de la salle de bain), les barquettes en aluminium, les boîtes et les emballages en carton.**

> **ON NE MET PAS : les sacs plastiques, les petits emballages en plastique tels que les pots de yaourt, de crème fraîche ou les barquettes en polystyrène, tout ce qui contient des restes, les couches culottes, les papiers salis ou gras, les barquettes sales, les mouchoirs en papier et autres articles hygiéniques, les films plastiques enveloppant les revues et les emballages.**

Le tri, vu par Marine Arrivée.



> Actions réalisées

- Intervention des communes en amont du marché de travaux : Fourniture à la CCAR d'une attestation de mise à disposition de la (ou des) parcelles qui accueilleront les bornes de tri sélectif. Mise au point des pièces graphiques (plans) et du schéma d'implantation pour chaque point vert, avec l'appui technique des services de la CCAR.
- Campagne d'affichage en mairies : "en Alta Rocca, soyons sélectifs, trions".
- Exposition : "Du tout à la rue à la collecte sélective".
- Concours : dessins d'enfants : "Qui sera notre mascotte".
- Création d'un site internet : alta-rocca2d.com "Cap sur le développement durable".
- Achat des containers pour le tri du verre, du papier et des emballages.

> Actions à venir

- Adhésion au Syndicat de Valorisation des Déchets (SYVADEC), syndicat mixte régional de traitement des ordures ménagères.
- Information auprès de la population des gestes de tri : L'urgence de trier, pourquoi et comment le faire par le lancement du "guide des bonnes pratiques environnementales" et de la lettre du projet.
- Mise en place et gestion des 300 containers qui seront répartis sur 100 points de collecte.
- Implantation des déchetteries.
- Finalisation du projet de Sainte Lucie de Porto Vecchio.
- Réalisation de l'étude d'implantation (AVPD) de la déchetterie rurale de Paccionitoli.
- Poursuite des aménagements sur Falzagina.

> Dans les containers bleus

> **ON MET SANS LES FILMS PLASTIQUES : les journaux, magazines, revues et prospectus.**

> **ON NE MET PAS : les films en plastique de suremballage de journal.**

Salvemu u nosciu ambienti

> Dans les containers verts

> ON MET : les bouteilles et flacons en verre, les bocaux de conserve, les pots (confitures, bébé, yaourts) et les flacons de shampoing, de gel douche, lorsqu'ils sont en verre.

> ON NE MET PAS : la faïence, les pots en terre, la vaisselle cassée, les ampoules électriques : ce ne sont pas des emballages.

- Juin 2007 : obligation pour les communes et communautés de communes de fermer les décharges.

> Mode d'emploi

- Des containers seront à votre disposition, près de chez vous (100 points de collecte pour 14 communes) pour le recyclage. **Vous y déposerez, selon leur nature, les matériaux recyclables : le verre dans les bornes vertes, les emballages plastiques ou métalliques dans les bornes jaunes, les papiers dans les bornes bleues.** *(Lire encadrés.)*
- Vous amènerez à la déchetterie de Zonza pour la montagne ou à celle de Sainte Lucie de Porto Vecchio, pour le littoral les encombrants, gravats, produits toxiques, déchets verts...
- Les ordures ménagères résiduelles seront acheminées vers des centres de transit et mises en dépôt avant d'être acheminées vers un centre de traitement.
- Des composteurs individuels pourront être mis à disposition des particuliers, à la demande.

FINALEMENT, LE TRI, C'EST FACILE !

> Dans votre poubelle habituelle

> ON MET : tout ce qui n'est pas recyclé et tous les emballages sur lesquels on a un doute.

> ON NE MET PAS : les emballages qui peuvent être recyclés.



> Pour en savoir plus

- sur le fonctionnement,
- en cas de doute dans le tri,
- sur les jours de collectes,

Appelez le :
04 95 78 47 93

Pour de plus amples renseignements, visitez notre site internet :

alta-rocca2d.com



Programme REVPAR MEDOCC :

En 2004, la CCAR a entrepris une action de développement patrimonial. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du programme européen REVPAR MEDOCC. Ce réseau de valorisation du patrimoine rural en Méditerranée occidentale a pour but d'expérimenter simultanément sur 3 sites choisis par les partenaires, l'Office de l'Environnement de la Corse, le conseil de Majorque aux Îles Baléares et l'association APARE en région PACA, la mise en œuvre d'Opérations Programmées d'Économie du Patrimoine (OPEP).
Ce projet est réalisé dans le cadre d'INTERREG III B.

> Objectifs du projet :

- Favoriser le transfert de méthode et d'ingénierie, dans la mise en œuvre de stratégies territoriales de valorisation du patrimoine rural, ayant un effet d'entraînement sur le développement local.
- Aboutir à la mise en place de véritables opérations programmées d'économie du patrimoine.





Pour cela l'ensemble des techniques traditionnelles de construction est concerné qu'il s'agisse de celles liées à la pierre sèche (terrasse de culture, murs de soutènement, caladages de rues, restauration de bâtiments...), de celles mettant en œuvre la chaux (mortiers, enduits, badigeons), le bois (charpentes, bardeaux...).
L'idée est de faire en sorte que la démarche serve de base pédagogique pour une généralisation de cette approche à d'autres techniques concourant à la gestion et à l'entretien en milieu rural.
Ces opérations programmées d'économie du patrimoine sont liées, pour certaines d'entre elles, à des projets de valorisation touristiques, en particulier à la mise en place, dans un proche avenir, de "routes du patrimoine", constituant de véritables produits touristiques, débouchant sur une formation d'agents de restauration et d'animation du patrimoine.

> Valorisation du patrimoine

Ce programme intitulé REVPAR MEDOCC a permis d'intégrer à la stratégie de développement de la CCAR les dimensions suivantes :

- la sensibilisation des populations résidentes à l'importance du patrimoine rural,
- l'aménagement concerté et consensuel des territoires à travers la nécessité de privilégier une approche territoriale intercommunale autour du patrimoine,

Les sentiers du patrimoine

- la valorisation de l'identité culturelle et la sauvegarde des valeurs et traditions des régions insulaires et d'arrière-pays dont l'isolement a permis de les préserver, malgré une ouverture effective au tourisme.

En effet, l'innovation dans le domaine de la valorisation du patrimoine rural, expérimenter et définir des méthodes transférables, mettant le patrimoine au cœur d'un projet de développement local, c'est donc à la fois, sauvegarder une identité territoriale et favoriser une diversification économique en créant de nouvelles valeurs ajoutées, à partir de ressources patrimoniales en sommeil.



> Les réalisations

CIRCUIT PATRIMONIAL À SAINTE LUCIE DE TALLANO

- Franchissement de gués et réalisation de petits ponts en pierre. Une opération qui a pu participer à la formation des agents du patrimoine de la CCAR à la taille de pierre.
- Sentier d'accès au couvent de St Antoine : aménagement du sentier, partie basse de la boucle. Cela a permis aux agents d'acquérir une formation liée à la restauration de murs de soutènement et de murets en pierre.
- Aménagement du sentier conduisant à la fontaine de Saint André permettant un nettoyage du sentier, d'appréhender la façon dont on peut délimiter le cheminement par des pierres et exécuter des pas-d'âne.



- La restauration de la fontaine de Saint André et du gué, une opération qui a permis la mise en place de 10 jours de formation auprès des agents du patrimoine, leur permettant d'acquérir ces notions : reprise de voûte, rejointement, réalisation d'un gué *(en cours)*.
- la restauration du lavoir du village avec la création d'un chemin d'accès et nettoyage du site, réfection d'un dallage, exécution d'une pergola en bois, opération réalisée par une entreprise privée.



Les sentiers du patrimoine



CIRCUIT PATRIMONIAL DE SERRA DI SCOPAMENA

- Réfection du sentier en calade avec des pas-d'âne.
- Exécution d'une rigole pour canaliser le ruisseau.
- Construction d'un mur en pierres sèches.

Ces opérations ont été réalisées par une entreprise privée.

- Restauration d'un portail en bois, exécution d'un escalier d'accès au moulin de Chjaspula.

Travaux réalisés par les agents de la CCAR dans le cadre de formations.



SENTIER D'INTERPRÉTATION DE CARBINI

- Réalisation d'un accès au belvédère "a Punta" avec la création d'un cheminement avec pas-d'âne, murets de soutènement.
- Création d'une plate-forme et d'un mur de protection pour l'emplacement d'une table d'orientation.

Ces travaux ont été réalisés par une entreprise privée. À l'issue de cette opération, la CCAR a pu éditer un ouvrage sur les Giovannali, reprenant le cheminement du parcours d'interprétation.



CIRCUIT PATRIMONIAL DE LÉVIE

- Restauration de deux fontaines par une entreprise privée.
- Réalisation d'une calade, chemin d'accès à la fontaine. Travaux réalisés dans le cadre du stage de formation des entreprises, en partenariat avec la Chambre des Métiers de Corse du Sud.

LE CHANTIER DE JEUNES BÉNÉVOLES

Ce chantier s'est déroulé à Ste Lucie de Tallano, maître d'ouvrage la CCAR, financeur l'OEC.
Trois semaines ont été nécessaires pour une douzaine de jeunes européens pour réhabiliter un sentier de randonnée, sentier qui entoure le village de Sainte Lucie de Tallano.

- Rénover un chemin de randonnée dans la partie haute d'une boucle reliant la tour Génoise du village au couvent de St François.
- Réfection d'un mur en pierres sèches
- Réfection du sentier proprement dit.

Les sentiers de pays

Les sentiers de pays ont été initiés, à l'origine, par le Parc National Régional de la Corse qui a choisi, il y a quelques années, de recentrer son action sur les grands itinéraires comme le GR 20 et le Mare a Mare. Les boucles ont donc fait l'objet d'un transfert de compétences en direction de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca.
Dès lors, la CCAR a entrepris de faire revivre et d'entretenir ces chemins muletiers, anciennes voies de cheminement entre villages.





> Participer à l'économie locale

L'objectif est double : il s'agit à la fois de conserver la mémoire de ces chemins pour les habitants du village, mais aussi les faire découvrir aux visiteurs.
Ces chemins sont un complément aux itinéraires de grande randonnée et s'adressent à un large public familial qui souhaite allier découverte de patrimoine culturel et naturel, et ballade de courte durée.
Ils permettent d'entrer dans l'intimité des villages et de participer ainsi à l'économie locale.
La CCAR souhaite un maillage de tout son territoire afin que chaque commune bénéficie de ces sentiers de pays.

> Un balisage efficace

La CCAR assure la gestion complète des sentiers, par le démaquisage, le balisage, la signalétique et la promotion.
Dans un souci de clarté, le balisage de couleur orange est le même que pour les chemins de grande randonnée car souvent les parcours ont des portions communes. La qualité de la signalétique est essentielle pour informer les utilisateurs.
Une cartographie est distribuée dans les points infos afin d'inviter les visiteurs à la découverte de ces sentiers dont la fréquentation, qui s'étale de juin à septembre, témoigne d'une forte demande avec quelque 6 000 à 7 000 visiteurs par an.



LES BOUCLES

- > **Serra di Scopamena > Aullène > Serra di Scopamena – *3 heures***
- > **Serra di Scopamena > Sorbollano > Quenza > Serra di Scopamena – *5 heures***
- > **Zonza > Quenza > Zonza – *4 h 15***
- > **San Gavinu > Gualdariccio > Carabona > Zonza > San Gavinu – *6 heures***
- > **Ste Lucie de Tallano > Altagène > Ste Lucie de Tallano – *3 heures***
- > **Loreto > Cargiaca > Loreto – *2 heures***
- > **Ste Lucie de Tallano > Zoza > Cargiaca > Loreto > Ste Lucie de Tallano – *6 heures***
- > **Altagène > Punta di Sarrado > Altagène – *3 h 30***
- > **Tagliu Rossu > Forêt de Zonza > Tagliu Rossu – *4 heures***
- > **Tagliu Rossu > Pont de Marion > Bocca du Sadica > Tagliu Rossu – *7 heures***

LES ITINÉRAIRES

- > **Méla > Altagène – *3 heures aller***
- > **Cascade de Piscia di Ghjaddu – *2 heures***
- > **Punta di a Vacca Morta – *3 heures***
- > **U Cumpuleddu (le trou de la bombe) – *3 heures***

Le petit patrimoine



> Réhabilitation du petit patrimoine

Plusieurs ouvrages ont été réalisés dans les différentes communes de l'Alta Rocca :

- **Cargiaca :** Restauration d'une fontaine.
- **Olmiccia :** Aménagement de la place de l'église.
- **Altagène :** Restauration du lavoir.



- **San Gavino di Carbini :** Aménagement de la place du village.
- **Lévie :** Aménagement de la place du village de Tirolo.
- **Zonza :** Aménagement de la place de l'église de Carabona.
- **Zoza :** Aménagement de la place de l'église.
- **Sorbollano :** Réfection du chemin sous la place de l'église.
- **Serra di Scopamena :** Restauration d'une fontaine et d'un lavoir.
- **Loreto di Tallano :** Participation au projet de la réalisation du clocher.



Place de l'Église à Olmiccia, après sa restauration.



> Alta Rocca, pays d'accueil

- Réalisation d'une signalétique dans chaque village avec sa présentation et son plan.
- Pose de bornes d'accueil en Alta Rocca aux limites du territoire.
- Bornes de description aux curiosités de visite (moulins, couvent...)

> Les tables d'orientation

- Carbini
- Altagène
- Lévie
- Serra di Scopamena

Pôle touristique Sud Corse

La richesse du territoire Sud Corse repose sur la complémentarité mer-montagne. Il en résulte la nécessité de faire fonctionner en réseau les structures touristiques publiques.
Le regroupement des moyens et des actions est porteur de synergies et permet d'organiser l'accueil et l'information à l'échelle d'un territoire plus vaste, de mieux répondre à la demande des clientèles, de réaliser des économies de moyens, de mettre en marché une offre touristique variée et cohérente, de favoriser la commercialisation de produits touristiques, d'optimiser et de pérenniser les structures touristiques du territoire.



> Dynamique mer-montagne

La CCAR a donc constitué, dès 1997, avec ses voisins littoraux, un Pôle touristique Sud Corse dont l'objectif premier était d'associer un territoire de montagne et un territoire littoral dans une démarche de développement commune. Ce fut la première tentative, opérationnelle et réussie, de dynamique territoriale mer-montagne en Corse.
Par la suite, le Pôle touristique a voulu s'inscrire dans une vision d'aménagement du territoire qui a été traduite, en 2001, par une charte de développement touristique mer-montagne du territoire Sud Corse.



Cette forme d'organisation territoriale du tourisme est donc née d'une démarche ascendante, et ne constitue pas une structure supplémentaire, puisqu'elle fonctionne dans une logique conventionnelle entre les différents partenaires (associations, socio-professionnels, offices de tourisme, privés, intercommunalités…).

> Coordination des actions

Le but du Pôle touristique Sud Corse est de dynamiser l'ensemble du dispositif local et de promouvoir les différentes filières d'activités. Le Pôle est maître d'ouvrage mais pas forcément maître d'œuvre. Ce n'est pas directement un acteur, mais c'est un vecteur de développement. Il constitue le pôle d'organisation d'une cohérence, avec la discussion des différents projets au sein du Pôle touristique, puis avec l'Agence du Tourisme pour la Corse (ATC) afin de choisir les projets qui seront financés en partie.

PARTENARIATS

POINTS I

Nombre de visiteurs en 2006 :

Zonza
13 000

Sainte Lucie de Tallano :
3 000

Le pôle définit sa stratégie de développement en fonction des axes de développement et des orientations définis par l'ATC.

> Informer

Les 3 premières années de vie du Pôle touristique Sud Corse ont permis de conforter le partenariat autour d'un projet marketing fédérateur, avec la mise en place d'une brochure d'appel comportant un carnet d'hébergement et d'un guide pratique du territoire. Ces éditions évoluent au fil des années et des acteurs. Les documents d'édition communs ont pour but de fédérer les adhésions des professionnels du territoire.
Le Pôle touristique Sud Corse regroupe donc les offices de tourisme de Porto Vecchio, la CCAR, les syndicats d'initiative de Lecci et Sainte Lucie de Porto Vecchio. Les offices de Solenzara et de Bonifacio y sont associés pour la mise en œuvre de la promotion.

> Les objectifs du Pôle touristique

- Présenter le territoire Sud Corse ;
- Sensibiliser la clientèle des différentes régions où se déroulent les opérations de promotion sur la richesse de l'offre touristique "Destination Sud corse" : diversité des hébergements, des activités de loisirs, complémentarité mer-montagne, patrimoine culturel, patrimoine bâti, environnement…
- Informer sur les moyens d'accès à la destination Sud Corse, et notamment des lignes aériennes à destination de l'aéroport de Figari Sud Corse et des lignes maritimes à destination du port de commerce et des ports de plaisance de Porto Vecchio ;
- Communiquer sur les thématiques mises en place par le Pôle touristique Sud Corse : "le Sud Corse, un paradis d'activités", la Route des Sens Authentiques Sud Corse, mise en place en partenariat avec le CREPAC, l'événement des Mosaïcales du rire…
- Faire connaître le Pôle touristique Sud Corse auprès des visiteurs, des professionnels, de la presse, des organisateurs et autres exposants…



PARTICIPATION DU PÔLE TOURISTIQUE SUD CORSE AUX SALONS DE PROMOTION EN 2006 :

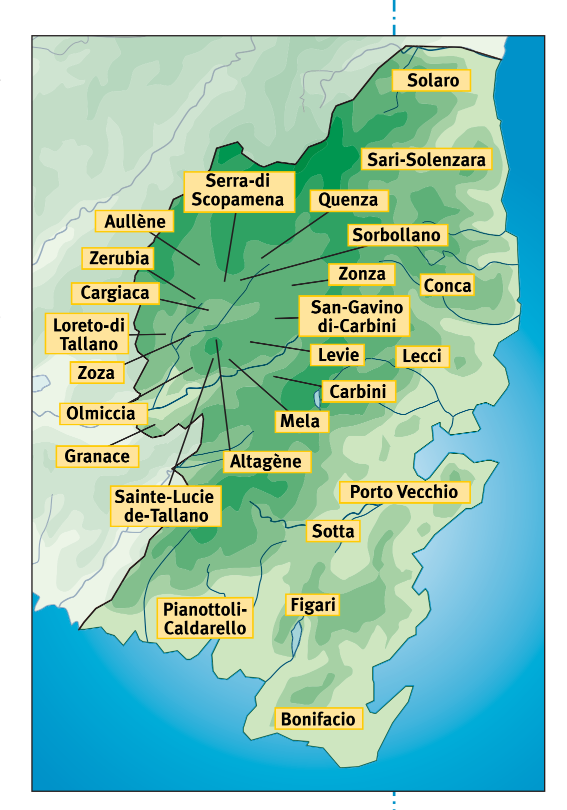
> Salon tourissima à Lilles, 48 000 visiteurs ;
> CBR de Munich, 125 000 visiteurs ;
> Salon de Rouen, 20 400 visiteurs ;
> Workshop Corse-Toscane à Bologna, 15 exposants ;
> Salon de la randonnée à Paris, 54 000 visiteurs ;
> France 2006 à paris, 800 visiteurs ;
> Salon international du tourisme catalan à Barcelone, 200 000 visiteurs.

> Le fonctionnement du Pôle touristique

La structure anime à l'intérieur du réseau où chacun conserve son identité et son autonomie. Elle devient un véritable instrument de coordination et de travail.
Il existe ainsi un comité de pôle : il est constitué de 4 représentants désignés par chaque structure partenaire : 2 titulaires (1 socio-professionnel et 1 élu) et de 2 suppléants.
Il se réunit au minimum 4 fois par an dans un secteur différent pour décider des actions à mener, suivre celles en cours et contrôler les opérations définies dans chaque convention.

Le Groupement d'Action Local

Le Groupement d'Action Local (GAL) Sud Corse est une structure de type association de loi 1901 considéré comme **"le porteur d'un projet de territoire articulé autour d'une stratégie de développement territorial"** (CNASEA). Il a été mis en place dans le cadre du Programme d'Intérêt Communautaire Leader +, initié par la Communauté de Communes de l'Alta Rocca. Ce programme fait suite à deux premières générations de programme d'initiative communautaire (LEADER I et II).
Le territoire du Gal est composé de 26 communes regroupant 23 664 habitants et prend aussi en compte une commune de Haute-Corse, Solaro. L'idée majeure étant de faire de ces deux "territoires isolés" un territoire solidaire. Ces communes ont engagé un défi lourd d'enjeux: démontrer que l'intérieur et le bord de mer peuvent tisser de nouveaux liens.



> Valorisation des ressources naturelles

L'ambition du projet et du programme de développement axé sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles a été de donner une dimension concrète à l'attachement à ces diverses ressources. Le thème choisi reflète les grands enjeux de demain pour ce territoire, lequel compte instaurer un développement durable qui ne soit pas basé uniquement sur le tourisme.
Ce qui caractérise encore plus ce territoire c'est à la fois son homogénéité par la géographie mais aussi par la criante différence de deux réalités : la montagne se dépeuple, le littoral attire.

LE PROGRAMME D'ACTIONS S'ARTICULE AUTOUR DE 5 AXES :

- **> créer les conditions pour sensibiliser au patrimoine naturel et culturel,**
- **> créer des parcours d'interprétation, former des acteurs,**
- **> capitaliser la connaissance du patrimoine local et la valoriser,**
- **> réhabiliter le petit patrimoine bâti,**
- **> réhabiliter et mettre en valeur les plateaux d'estives.**

> Les programmations

Le GAL Sud Corse dispose d'un comité de programmation comprenant 28 membres dont 50 % de représentants privés et 50 % de représentants publics (soit 14 membres de chaque).
Le GAL Sud Corse dispose d'une maquette financière s'élevant à 1 000 000 euros de fonds européens et peut financer les projets à hauteur de 75 % du coût total.
Les cofinancements nécessaires à la mise en place des projets, outre la part d'auto financement qui incombe aux porteurs de projets, sont apportés, par la CTC, L'État ou le CG2A.

Les réalisations financées

> Exemples de projets financés :

"PESCA E NATURA IN FESTA"

Organisation de la journée de la pêche et de la nature sur le plan d'eau de l'Ospédale, commune de Porto Vecchio.

- Sensibiliser à travers cette journée l'ensemble de la population mais essentiellement les enfants aux différentes techniques de la pêche, sensibiliser au milieu halieutique.

Projet porté par la CCAR.

Coût total de l'opération : 2 800 euros



"DE LA SCULPTURE À LA SENSIBILISATION"

Mise en valeur des essences locales grâce à plusieurs manifestations de sculpture dans des champs de foires ou lors de manifestations culturelles et à la diffusion d'un dépliant explicatif.

Il s'agit de sensibiliser un plus grand nombre aux essences locales et aux métiers de la forêt. Cela se produit par :

a) une exposition des différentes essences accompagnée d'explications scientifiques données par le sculpteur lui-même ou un membre de l'association "a Tama" ;



b) Une démonstration de sculpture à la tronçonneuse suivie d'explications techniques.

- Sensibilisation aux ressources naturelles et culturelles du territoire.
- Mise à disposition de la sculpture réalisée sur le site aux organisateurs des manifestations.
- "Accroche" du public grâce à la démonstration de sculpture et donc prise de conscience collective de l'importance d'une sauvegarde et d'une exploitation rationnelle et rigoureuse de nos ressources patrimoniales.

Projet porté par l'association A Tama.

Coût total du projet : 16 722 euros

"APPRENDRE EN DÉCOUVRANT"

Édition d'un ouvrage sur le territoire concerné mais aussi mise en avant de la complémentarité mer-montagne qui existe sur le territoire Sud Corse.

- Sensibiliser à travers cet ouvrage à spirale un large public mais avant tout sensibiliser la jeune génération aux richesses patrimoniales et naturelles présentes sur leur lieu de vie.

Le cahier de découverte a été présenté le jour de la fête de la pêche en juin 2006, et a pu être ensuite distribué à l'ensemble des écoles du territoire de l'Alta Rocca.

Projet porté par la CCAR.

Coût total du projet : 48 091 euros



par le GAL Sud Corse

"DECI ANNU DOPU : A FESTA DI L'OLIU NOVU"

Prise de conscience de l'importance culturelle de la ressource naturelle qu'est l'olivier et de son impact sur la vie économique en Alta Rocca.

- Exposition rétrospective sur l'oléiculture.
- Brochure retraçant le parcours croisé durant 10 ans d'A Festa di l'Oliu Novu à Sainte Lucie de Tallano et du renouveau de l'oléiculture.
- Colloque sur la valorisation des nouveaux débouchés de l'huile d'olive et des ressources naturelles locales.
- Atelier de découverte créative pour les enfants des savoir-faire artistiques sur le thème de l'olivier.

Projet porté par le Comité d'Animations Culturelles Tallanais.

Coût total du projet : 14 663 euros





"RÉHABILITATION DES FONTAINES DE PINARELLU ET DE POGGIOLE"

Réhabilitation du petit patrimoine bâti à Zonza. deux sites ont été retenus : la fontaine de Pinarellu et celle de Poggiole.

- Mise en valeur du patrimoine bâti et sensibilisation du grand public à la nécessité de sauvegarder un tel patrimoine.

Projet porté par la commune de Zonza.

Coût total du projet : 75 000 euros

> Autres projets en cours sur le territoire de l'Alta Rocca :

- Réhabilitation du refuge de Bucchinera, plateau du Cuscionu.
- Aménagement du plateau d'estives de la Sarrado : création d'une maison du berger associée à un écomusée, commune d'Altagène.
- Réhabilitation de la fontaine de Piratu di Noce, commune de Serra di Scopamena.
- Itinéraire d'accueil d'activités touristiques, commune de Zonza.

LES PROJETS DE COOPÉRATION INTERTERRITORIAUX :

- **> Organisation de Campus européens en partenariat avec la Grèce, la Crête, l'Écosse, le GAL des deux massifs et les Pré-Alpes provençales, le Mont Ventoux.**
- **> Édition d'un guide des activités de pleine nature en partenariat avec le GAL des Deux massifs (Cap Corse).**

> Projets en cours sur le territoire Sud Corse :

- Création d'un centre d'archéologie sous marine, commune de Lecci.
- Réhabilitation de 5 fontaines sur le hameau de l'Ospédale, commune de Porto Vecchio.

Véronique SANGES, animatrice du GAL Sud Corse – 04 95 72 11 45 – leadersudcorse@wanadoo.fr

Le GAL et le Parc Naturel Régional de la Corse

Dans le cadre d'un partenariat actif avec le Parc Naturel Régional de la Corse (PNRC), trois projets ont vu le jour :



La maquette de Cucuruzzu

CRÉATION D'UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE :

Créer un outil qui permette aux agents du PNRC d'appréhender toute une partie de l'histoire du territoire de l'Alta Rocca de façon ludique et pédagogique mais aussi de valoriser le site archéologique qu'est Cucuruzzu.

- L'équipe de projet des sites archéologiques est de plus en plus demandée pour des interventions en milieux scolaires mais également lors de vacances scolaires ou d'échanges divers et ce dans tout l'extrême sud de la Corse. L'objectif est d'équiper les intervenants de matériel adapté afin d'avoir des interventions de qualité.
- **Maquette de Cucuruzzu :** une maquette représentant le village et le Casteddu avec les activités artisanales, et les objets découverts sur le site ;
- **Stratigraphie :** maquette représentant les différentes couches archéologiques avec les objets caractéristiques de chaque époque (mésolithique, néolithique, âge de bronze, âge de fer, époque romaine, moyen âge) ;
- **Diaporama :** 2 cd-Rom intégrant 150 photos de la préhistoire, 1 cd sur l'évolution de l'homme, 2 cd sur la préhistoire de la Corse ;
- **Réalisation et édition d'un document d'information et d'application.**

Coût total du projet : 24 000 euros

AMÉNAGEMENT DE LA MAISON D'INFORMATION DE CONCA

L'opération consiste en l'aménagement matériel et informatique de ce point info.

- Mise en valeur d'un territoire de vie : l'Alta Rocca. Sensibiliser et œuvrer pour la connaissance et la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel de la Corse. Pour cela il est important de mettre en place une certaine organisation et un lien d'information, d'accueil et d'échanges. Cela reste une des missions de cette maison d'information de Conca.

Coût total du projet : 10 600 euros

RÉALISATION DE TROIS SENTIERS DU PATRIMOINE SUR LE PLATEAU DU CUSCIONU

Réalisation de trois sentiers sur les thèmes de l'eau douce, du pastoralisme, et de la géologie.

- L'objectif principal de ces sentiers vise à la découverte, par un public scolaire ou adulte, de notre patrimoine dans un cadre d'éducation à l'environnement et un développement touristique de qualité.

Coût total du projet : 45 500 euros

Les pozzini du plateau du Cuscionu



Autre programme en partenariat

> Programme EQUAL

"SAVOIR-FAIRE TRADITIONNELS ET MÉTIERS D'AVENIR"

L'Office de l'Environnement de la Corse, en partenariat avec les deux Chambres de Métiers de Corse, le Centre de Formation des Apprentis de Haute-Corse et le Centre d'Information des Droits des femmes et de la Famille, a engagé des actions visant à affirmer la culture du patrimoine bâti, à mobiliser les acteurs de son évolution, à maintenir les caractéristiques de l'environnement bâti et de l'adapter aux réalités actuelles.



PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Mémoriser et sauvegarder des savoir-faire traditionnels dans le patrimoine bâti.
- Favoriser la reconnaissance de ceux qui pratiquent encore ces métiers et de leurs savoir-faire.
- Améliorer l'image des métiers traditionnels du bâtiment pour trouver le personnel correspondant aux emplois actuels et futurs.
- Consolider et développer les compétences des salariés actuels.
- Susciter de nouvelles vocations, notamment au sein des publics en difficulté d'insertion.
- Construire des référentiels "formation" préservant les techniques traditionnelles en les adaptant aux réalités actuelles et aux besoins des territoires.
- Concevoir une formation par alternance en entreprise et sur site de restauration qui augmente les chances d'insertion dans ce secteur.
- Définir la source des freins au positionnement des femmes dans ce secteur d'activité.
- Répondre aux exigences actuelles de développement durable par des constructions adaptées à l'écologie et à l'économie locale par l'utilisation de matériaux "propres".
- Impliquer la population locale dans ce projet et améliorer ainsi l'insertion durable des publics.





STAGES EN ALTA ROCCA

Des formations de 5 jours ont été programmées à Sainte Lucie de Tallano, Lévie et Serra di Scopamena en février et mars. D'autres sessions sont prévues :

- du 30 avril au 12 mai 2007 : mûrs en pierre sèche,
- du 10 septembre au 22 septembre 2007 : enduits et badigeons

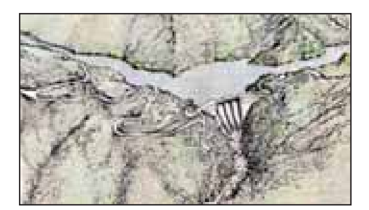
Barrage du Rizzanèse :

Après 20 ans de bataille juridique, la Communauté de Communes de l'Alta Rocca a accueilli, à Sainte Lucie de Tallano, la réunion de lancement de la construction du barrage du Rizzanèse. L'EDF a officialisé la démarche par la présentation détaillée du projet aux élus locaux qui sont restés mobilisés, toutes ces années, convaincus qu'ils sont de la nécessité de cet ouvrage pour le développement de tout le Sud Corse.



Les élus en visite sur le site du barrage, le 1er février 2007

Si en 20 ans le projet a évolué, notamment quand à la contenance du barrage qui est passée de 2 800 000 m3 à 1 300 000 aujourd'hui, l'investissement financier de l'EDF, quand à lui, est resté le même : pas moins de 150 millions d'euros. Les 13 millions qui ont déjà été engagés à ce jour par l'EDF dans les études et la préparation des voies accès aux sites, témoignent de sa volonté de voir aboutir ce projet. Une intégration écologique respectueuse complète le projet.



> Des retombées économiques pour la région

Avec 30 % du montant des travaux alloués aux entreprises locales, ce sont 500 000 heures de travail qui vont favoriser l'emploi dans la région pour les six années à venir.
Au-delà de la durée des travaux, l'impact financier sera durable :
Les retombées fiscales (taxes professionnelles et foncières) permettront à la Communauté de Communes de l'Alta Rocca d'engager des actions de développement dans l'ensemble des communes de son territoire, même celles qui ne seront pas directement touchées par l'ouvrage.
En cette période de désengagement de l'État, cette nouvelle autonomie de moyens engendrée par le transfert des compétences, contribuera au développement durable de la région. Cet apport financier permettra donc la mise en valeur du patrimoine.
La réfection des voies d'accès, l'entretien et la modernisation des installations resteront nécessaires pour les années à venir. L'installation de nouvelles familles qui en résulte va dynamiser toute l'économie locale, mais aussi la vie sociale et culturelle de la région. Les écoles vont accueillir de nouveaux enfants, assurant ainsi la pérennité de certaines classes.
C'est donc l'économie de toute une région qui va être dynamisée durablement.

> Impact touristique

La vocation hydroélectrique et la réduction de la capacité du barrage ne permettent pas une exploitation touristique du plan d'eau.
Cependant, le site sera un pôle de visite de la région auprès d'un public pour lequel ce sera l'occasion de découvrir et de s'attacher aux charmes de l'intérieur du pays. Le débit de la rivière, entre le barrage et la centrale, sera préservé, il sera même constant toute l'année et un peu supérieur à celui de l'été.
Ainsi, la pratique de la randonnée, la création possible d'espaces de découverte de la nature… ouvrent la voie à un développement d'activités touristiques non négligeable.

au profit du développement local

> Gestion de l'eau et lutte contre les incendies

Par la convention passée avec l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse, c'est aussi toute une démarche pour la gestion de l'eau qui va pouvoir dynamiser l'agriculture locale et ouvrir, là aussi, des possibilités de développement durable. En effet, au niveau de la cheminée d'équilibre, l'eau pourra être déstockée à raison de 1,6 million de m³, de mai à octobre. L'irrigation et le développement de moyens contre les incendies seront ainsi rendus possible par gravité, dès 450 m d'altitude. L'eau brute restituée pourra, après traitement par les communes, alimenter le réseau d'eaux potables.



PLANNING DES OPÉRATIONS

Dans un premier temps, ce sont les procédures administratives qui vont entamer la démarche concrète: Rachat de terrains par l'EDF, procédures d'appel d'offres pour les marchés locaux et européens, études d'exécution…
Dès le milieu de l'année 2007, les travaux d'aménagement des pistes d'accès seront entrepris.
Mi 2008 les travaux souterrains débuteront puis ceux de la conduite forcée.
Début 2009, la construction du barrage proprement dit sera lancée ainsi que celle de la centrale.
C'est en 2012 que les travaux devraient s'achever par la mise en fonction de l'ensemble de l'ouvrage.

> Autonomie électrique et production d'énergie propre

Le barrage représentera 40 % de la puissance hydraulique EDF actuellement installée et 10 % des besoins en électricité. Par la production de 80 millions de KW/h, c'est l'équivalent de la consommation annuelle de l'Alta Rocca, du Sartenais, du Valinco et du Taravo que va produire, à lui seul ce barrage. Cet aménagement contribuera au développement des énergies renouvelables, conformément au Plan Énergétique adopté par l'Assemblée de Corse, tout en engageant une véritable stratégie de développement durable de la Corse.
Ce projet reste évolutif et un comité de suivi assurera la concertation entre l'EDF et les représentants de l'État, du Conseil Général de Corse du Sud, de la Collectivité Territoriale de Corse, de la Communauté de Communes de l'Alta Rocca qui veilleront au respect de l'intégration de la démarche dans la vie de la région.

Opération Grand Site de Bavella



Le projet de Pôle d'Excellence Rurale Sud Corse s'inscrit également dans le cadre des grands objectifs de développement durable assignés à l'opération Grand Site du Col et des Aiguilles de Bavella dont la politique de mise en œuvre repose sur un comité de pilotage, une structure de gestion, une ingénierie territoriale, une capacité d'évaluation permanente.

> Opération Grand Site de Bavella

L'objectif principal d'une telle opération est de mettre en place un projet de développement qui soit durable pour le site.
Pour cela il faut avant tout que les qualités paysagères et naturelles du site soient restaurées. Il est souhaitable qu'une même structure soit désignée de façon pérenne pour harmoniser la restauration et la gestion du site. Les mesures prises pour le site devront aussi être bénéfiques au développement local.
L'enjeu majeur d'une Opération Grand Site est d'accueillir un large public sur le site, sans le dénaturer par des infrastructures disproportionnées.
Cette OGS devra permettre une meilleure gestion des parkings pour limiter les dégâts pour la pelouse d'altitude. Une meilleure signalétique des chemins permettra un guidage de qualité et l'exploitation des terrains en parfait respect des propriétés privées.
Cette démarche est l'affirmation de la volonté des élus de préserver cet écrin mais aussi d'en faire un détonateur maîtrisé pour le développement local et durable.

LE PROJET POURRAIT S'ARTICULER, SELON L'ÉTUDE EN COURS, EN 3 AXES :

1) LA PROTECTION DU PAYSAGE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU PATRIMOINE
2) L'ACCUEIL ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL
3) LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU GRAND SITE, LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Différentes actions concernant les activités de découvertes sportives et culturelles vont être mises en place ainsi que des campagnes de communications et de sensibilisation. L'étude devra prendre en compte les spécificités architecturales et les contraintes environnementales du hameau de Bavella. Elle permettra de préserver les intérêts des habitants et de gérer la forte pression touristique sur le site.
(C'est le site le plus visité de Corse, avec 1 million de visiteurs par an.)

PARTENAIRES

Les actions seront entreprises en partenariat avec la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), les Architectes des Bâtiments de France (ABF), l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), le Conseil Général de Corse du Sud, le Parc Naturel Régionale de la Corse (PNRC), la Communauté de Communes de l'Alta Rocca (CCAR) et la commune de Conca, propriétaire du hameau de Bavella.



Pôle d'Excellence Rurale Sud Corse

La CCAR et les communautés des communes du Sartenais-Valinco et du Taravo, portent un projet commun de labellisation d'un Pôle d'Excellence Rural (PER) afin de participer à la mise en valeur de leur patrimoine naturel, culturel et touristique. Deux opérations représentatives du territoire de l'Alta Rocca ont été sélectionnées selon le cahier des charges PER :

> Plateau du Cuscionu

La restructuration-aménagement du refuge de Bucchinera et de ses abords sur le plateau du Cuscionu qui permettra l'ouverture, sous contrat d'affermage et maîtrise d'ouvrage du PNRC, d'une structure d'accueil touristique fonctionnant en période estivale (randonnées sur le plateau du Cuscionu) ainsi qu'en période hivernale (ski de fond et randonnées en raquettes). Par ailleurs, un plan de reconquète pastorale sera mis en œuvre avec la réhabilitation et gestion des estives. **Trois à quatre emplois seront créés localement. Coût total du projet : 800 000 euros HT.**
Plan de financement : État 50 %, Collectivité Territoriale Corse 20 %, Conseil Général 20 %, Parc Naturel Régional de la Corse 10 %.

LE PROJET DU REFUGE DE BUCCHINERA :

1) Gestion des flux de visiteurs et d'utilisateurs pour la maîtrise des activités agricoles et ludiques: élevages porcs et brebis, pêche, chasse, randonnées équestres et pédestres, ski de fond et raquette, circuits thématiques pour la découverte du patrimoine naturel et culturel.
2) Actions de communication et de sensibilisation au milieu naturel montagnard, auprès des divers publics et plus particulièrement des scolaires: valorisation du label Natura 2000, création d'un espace muséographique…
3) Offre de services multiples afin de générer des revenus de fonctionnement et d'assurer une présence physique permanente.
4) Valorisation des abords, aménagement des pistes et recours aux énergies renouvelables pour assurer une autonomie énergétique.
Cette opération portée par la CCAR sera réalisée avec maîtrise d'ouvrage déléguée au PNRC.

> Le site de Piscia di Ghjaddu

L'aménagement du site de Piscia di Ghjaddu (commune de San Gavinu di Carbini) permettra d'accueillir sur un site emblématique de la région les randonneurs et les touristes dans des conditions de sécurité et de confort qui ne sont à l'heure actuelle pas réunies. **Trois à cinq emplois permanents et saisonniers seront créés. Coût total du projet : 440 000 euros HT.**
Plan de financement : État 50 %, Collectivité Territoriale Corse 20 %, Conseil Général 20 %, Communauté de Communes de l'Alta Rocca 10 %.

LE PROJET DU SITE DE PISCIA DI GHJADDU :

1) Réhabilitation et fermeture du site d'accueil actuel.
2) Création d'une nouvelle aire d'accueil.
3) Aménagement d'un itinéraire protégé en rive unique.
Ce projet rassemble divers partenaires: la CTC (propriétaire des lieux), la CCAR (porteur du projet et futur gestionnaire du site), la commune de San Gavinu di Carbini, l'ONF (gestionnaire de la forêt pour la CTC) et les structures commerciales privées, installées sur le site et liées par des concessions à la CTC.

Situé sur le territoire de la CCAR dont l'ensemble des communes sont classées en Zone de Revitalisation Rurale ce projet a pour but de valoriser cet espace rural et de participer au développement du territoire de l'Alta Rocca. L'ambition essentielle est d'inclure très fortement la problématique de la sécurité incendie dans l'aménagement du site.

Les sites archéologiques

Dans le cadre d'une politique de mise en valeur de son patrimoine culturel, archéologique, historique et environnemental, la Communauté de Communes de l'Alta Rocca envisage de mettre en œuvre un programme de recherche, de conservation et d'exploitation des sites monumentaux de la microrégion.
La démarche vise à mettre à jour et en valeur les vestiges préhistoriques de l'Alta Rocca, dont la richesse patrimoniale n'a pas livré tous ses secrets.
François de Lanfranchi, archéologue originaire de la région et directeur du Centre d'Études et de Recherche Archéologique en Alta Rocca (CERAAR), travaille depuis longtemps sur le terrain. Il est à l'origine de cette démarche ambitieuse.

Le site de Cucuruzzu reçoit de nombreux visiteurs.



> Structurer la démarche

La première mesure envisagée est le recensement de tous les sites dont on connaît l'existence sur une carte topographique.
De nombreux sites ont été mis à jour pour lesquels il faut organiser l'entretien, l'exploitation et la préservation.

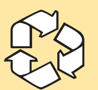


L'urgence ira au site de Tusiu et à celui de Presa *(ci-dessus)*, le village néolithique le plus ancien retrouvé en Corse (5000 ans av J-C) et qui se situe sur le territoire de la commune d'Altagène.
Puis il faudra organiser la recherche d'autres lieux préhistoriques dans la région qui en est riche, parfois sans s'en douter.
Pour l'avenir, on peut imaginer la création d'une route des sites archéologiques qui permettrait aux visiteurs de visiter la région en partant à la découverte de son histoire.

> Une synergie de moyens

La Communauté de Communes de l'Alta Rocca compte soutenir et financer cette initiative avec l'aide d'autres partenaires institutionnels.
Il existe également la possibilité de s'ouvrir vers d'autres régions comme la Sardaigne, qui ont mis en place, depuis longtemps, une politique de préservation et de valorisation de sites.
La réalisation de ce programme se fera en étroite collaboration avec les divers acteurs concernés : État, propriétaires de terrains privés, élus locaux, chercheurs, universitaires, administratifs.
Le musée de Lévie sera partie prenante dans la démarche en créant un véritable centre de réflexion, de conservation et de diffusion des connaissances.
C'est un projet créateur d'emplois. Il s'inscrit dans une volonté de développement de notre microrégion. Ce projet va favoriser l'essor du tourisme et créer une dynamique positive dans bien des domaines.

Édition mars 2007
Conception & réalisation NEPITA - 04 95 78 40 32
Crédit photos : CCAR - OEC - NEPITA
Impression Rapidocolor - RCS Paris B444 757 777
Imprimé sur papier recyclé














COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ALTA ROCCA

Rue de la République – BP 07 – 20170 LÉVIE
Téléphone : 04 95 78 49 89 – télécopieur : 04 95 78 44 77
www.alta-rocca.com – alta-rocca@wanadoo.fr

